

Marie Bernier, de Honfleur (Bellechasse), en religion Sœur Saint-Théodore ; Céline Lapointe, de Sainte-Julie de Mégantic, en religion Sœur Sainte-Arsène.

M. l'abbé J.-O. Brousseau, fondateur de cette Congrégation présida la cérémonie, et M. l'abbé Edmond Levêque, directeur des Frères N.-D. des Champs, fit le sermon de circonstance.

— Dimanche dernier, la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la *Société bienveillante*, à Saint-Roch de Québec, et l'inauguration de la *Garde Salaberry*, à Beauport, ont donné lieu à de très belles fêtes, dont les journaux quotidiens ont publié d'intéressants comptes rendus.

— Les Conférences du carême, prêchées cette année, à la Basilique, par M. l'abbé S.-A. Lortie, du Séminaire, sont très remarquées.

— Dans toutes les paroisses de la ville, les retraites se succèdent, données à leur tour aux différents groupes de la population. Ce renouvellement spirituel produira certainement les meilleurs fruits.

---

### Nouvelles de France

---

Parmi les choses inouïes qui se passent journellement en France, il faut signaler la citation en justice du R. P. Janvier, prédicateur des Conférences du carême à Notre-Dame de Paris. Le P. Janvier est accusé d'avoir contrevenu, par un passage de son premier sermon, à certain article de la loi de la Séparation !!

Le retard du gouvernement à promulguer le règlement d'administration qui doit expliquer la loi de Séparation, à fait remettre jusqu'après Pâques, sinon jusqu'après les élections du mois de mai, la réunion plénière des évêques de France, qui devait d'abord se tenir le 13 mars. Il est donc probable que la première appréciation du nouveau régime sera donnée par les électeurs eux-mêmes, au moment où ils déposeront leur bulletin de vote.

Dans nos pays strictement constitutionnels, un gouvernement qui serait culbuté aux élections, ce serait celui qui aurait mis ou laissé la nation dans un gâchis comme celui qui sévit actuellement en France.